



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 6 Octobre 2026 à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Carné s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de M. Ronan TRELLU, Maire.

Date de la convocation : 01/10/2026

Membres en exercice : 15 Présents : 13 Pouvoirs : 2

Présents : Ronan TRELLU, Nathalie GUÉRIN, Allain HOUEL, Nathalie LANGLOIS, Emmanuelle FLAUX, Didier BOISSONNET, Carmen VOLANTIN, Gabriel THENARD, Hélène MAUFRAIS, Chrystèle HOUEL, Jean-Baptiste CANIVET, Anne-Sophie LEROUX, Sandrine CORBEL

Absents excusés : Fabrice LESONGEUR (pouvoir à Allain HOUEL), Jean-Baptiste LEMOING (pouvoir à Chrystèle HOUEL)

Absent : néant

Secrétaire de séance : Nathalie GUÉRIN

DELIBERATION 2026.10.08 – -AFFAIRES SOCIALES - ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX-
DETERMINATION DES CRITERES

M. Allain HOUEL, Vice-Président de la Commission Affaires Sociales, explique que la Commission Affaires Sociale s'est réunie le 23/09/2026 et qu'elle a travaillé sur la définition des critères communaux pour l'attribution des logements sociaux sur la commune.

La Commission a retenu :

- La situation familiale (composition : monoparentale, ...)
- Le nombre d'enfants (à scolariser)
- La situation de handicap, de personnes vulnérables (âge, retraité, revenus faibles...)

➤ Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les critères proposés par la Commission des Affaires Sociales pour l'attribution des logements sociaux sur la commune à savoir :
 - La situation familiale (composition : monoparentale, ...)
 - Le nombre d'enfants (à scolariser)
 - La situation de handicap, de personnes vulnérables (âge, retraité, revenus faibles...)

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :

- la publication le : 09/10/2026

Le Maire,
Ronan TRELLU



Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,
Ronan TRELLU



La Secrétaire de Séance
Nathalie GUÉRIN